1. *Débitrice:* **Christian Marquis & Fils SA**, 2854 **Bassecourt**
2. *Remarques:* exploitation d'une entreprise de tournage CNC, gravage, taillage et polissage
   Dans la liquidation susmentionnée sont déposés à l'Office des faillites, dès le 17 septembre 2003:
   1. L'inventaire.
   2. L'état de collocation.
   3. Les décisions de l'administration de la faillite de ne pas introduire d'actions en justice concernant les droits litigieux (voir inventaire et état de collocation).
   4. a) Une offre de CHF 42'000.- pour la vente de gré à gré de 2 machines Recomatic MM2 inventoriés CHF 30'000.-
   b) Une offre de CHF 650'000.- pour la vente de gré à gré de l'immeuble feuillet no 4414 du ban de Bassecourt, Espace industriel, aisance, droit de superficie distinct et permanent échéance le 31.12.2029 (2251 m2) atelier no 6, valeur officielle CHF 769'400.-, expertisé à CHF 850'000.- (+ accessoires estimés à CHF 115'000.-).
   Un délai de 10 jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour:
   1. Porter plainte contre les opérations d'inventaire (voir notamment art. 32 al. 2 OAOF) concernant les biens insaisissables) et de procédure de collocation.
   Un délai de 20 jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour:
   2. Intenter action contre l'état de collocation.
   3. a) Se prononcer sur la proposition de l'administration de la faillite d'accepter les décisions précitées; ceux qui gardent le silence sont réputés les avoir acceptées.
   b) Demander, sous peine de péremption, la cession des droits de la masse dans le sens de l'art. 260 LP, au cas où l'ensemble des créanciers ne s'opposent pas dans le délai de 20 jours à la proposition susmentionnée.
   4. Offrir des montants supérieurs; à défaut les objets seront vendus aux prix offerts.
   Tous les documents indiqués ci-dessus peuvent être consultés à l'Office des faillites soussigné.

   Office des faillites de Delémont
   2800 Delémont JU

(01174016)